



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du Jeudi 30 Janvier 2020

Nombre de membres en exercice : **85**
Nombre de membres présents : **57**
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **7**
Nombre de membres excusés : **0**
Nombre de membres absents : **21**

Date de convocation :
24 janvier 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Vire le :

31 JAN. 2020

Et Publication le :

31 JAN. 2020

L'an 2020, le 30 janvier à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages à la mairie de Vire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers communautaires le 24 janvier 2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 24 janvier 2020.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

7 - Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

Objet : Ouverture des crédits d'investissement 2020

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
CONDE-EN-NORMANDIE						
M. Xavier ANCKAERT	x					
Mme Nathalie BOUILLARD						X : Mme Valérie DESQUESNE
Mme Catherine CAILLY	x					
M. Pascal DALIGAULT	x					
Mme Valérie DESQUESNE	x					
M. Jean ELISABETH	x					
Mme Najat LEMERAY	x					
M. Pascal VASTHIER						

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	x				
PERIGNY					
Mme Christiane PORTIER	x				
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Jean-Pierre BINET	x				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS	x				
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET		x : représenté par M. Bernard BENOIST			
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Blaise MICARD					x
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
NOUES-DE-SIENNE					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD	x				
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS				X : M. Joseph FAINS	
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT	x				
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

PONT-BELLANGER					
Monsieur Christian MARIETTE	x				

SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Jean-Claude TROCHON	x				

SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	x				

SOULEUVRE-EN-BOCAGE						
Mme Nicole BEHUE	x					
M. Alain DECLOMESNIL	x					
M. Régis DELIQUAIRE	x					
Mme Nathalie DESMAISONS	x					
Mme Julie DUBOURGET				X : Mme Nathalie DESMAISONS		
M. Didier DUCHEMIN	x					
M. Gérard FEUILLET	x					
M. Marc GUILLAUMIN	x					
M. Francis HERMON	x					
Mme Sonja JAMBIN				X : M. Alain DECLOMESNIL		
M. Jean-Marc LAFOSSE	x					
M. Edward LAIGNEL	x					
M. André LEBIS	x					
Mme Bérengère LÉBOUCHER						x
Mme Colette LESOUÉF						x
M. Claude MAIZERAY						x
Mme Natacha MASSIEU	x					
M. Michel MOISSERON						x
Mme Monique PIGNE	x					

VALDALLIERE						
Mme Sarah ANNE	x					
Mme Rolande BLIN						x
M. Frédéric BROGNIART	x					
Mme Caroline CHANU	x					
M. Herve CHANU	x					
M. Gilles FAUCON	x					
Mme Josette GAUTREAU						x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
M. Rémi LABROUSSE			X : Mme Sarah ANNE			
Mme Anita LAIR						x
M. Gilbert LOUIS	x					
M. Patrick POUPION	x					
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY						x
M. Michel ROCA	x					
Mme Anne ROHEE						x

VIRE NORMANDIE						
M. MARC ANDREU SABATER	x					
Mme Claudine ARRIVE						x
M. Roland BERAS						x
Mme Annie BIHEL	x					
M. Fernand CHENEL	x					
Mme Marie-Ange CORDIER						x
M. Serge COUASNON						x
Mme Nicole DESMOTTES	x					
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x					
M. Pierre-Henri GALLIER				X : M. Gérard MARY		
Mme Nadine LETELLIER				X : Mme Nicole DESMOTTES		
Mme Catherine MADELAINE						x
M. Gilles MALOISEL	x					
M. Gérard MARY	x					
M. Rémy MAUBANT	x					
Mme Marie-Odile MOREL						x
M. Régis PICOT						x
M. Gaëtan PREVERT						x
Mme Isabelle SEGUIN						x
M. Guy VELANY	x					

TOTAL	55	2	7	0	21
Nombre de Membres en exercice			85		
Nombre de conseillers présents			57		
Quorum			43		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			64		

Mme Valérie DESQUESNE donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Dans l'attente du vote du budget primitif 2020, certaines dépenses d'investissement devront être engagées.

Aussi conformément à la loi N° 88.13 du 05 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation et à l'article L1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et suivant les avis favorables de la commission « Finances » réunie le 21 janvier 2020 et du Bureau communautaire réuni le 20 janvier 2020, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019 (hors remboursement de la dette).

L'autorisation porte sur les montants suivants :

Montant des dépenses inscrites au budget 2019 (hors chapitre 16 - Emprunts, et hors Restes à Réaliser)

BUDGET PRINCIPAL

Chapitre 20 -Immobilisations Incorporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2019	25%	MONTANT A RETENIR
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	181 800,00 €	45 450,00 €	45 450,00 €
2031	Frais d'études	248 050,00 €	62 012,50 €	62 012,50 €
2033	Frais d'insertion	1 192,33 €	298,08 €	298,08 €
2051	Concessions ety droites similaires	13 335,84 €	3 333,96 €	3 333,96 €
TOTAL		444 378,17 €		111 094,54 €

Chapitre 204 - Subventions d'équipements versées

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2019	25%	MONTANT A RETENIR
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	1 000,00 €	250,00 €	250,00 €
20422	Privé - Bâtiments et installations	15 000,00 €	3 750,00 €	3 750,00 €
TOTAL		16 000,00 €		4 000,00 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2019	25%	MONTANT A RETENIR
2111	Terrains nus	50 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
2132	Immeuble de rapport	15 000,00 €	3 750,00 €	3 750,00 €
2158	autres installations, matériel et outillage techniques	2 500,00 €	625,00 €	625,00 €
2182	Matériel de transport	35 000,00 €	8 750,00 €	8 750,00 €
2183	Matériel de bureau et d'informatique	3 000,00 €	750,00 €	750,00 €
2184	Mobilier	14 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
TOTAL		119 500,00 €		29 875,00 €

PRODUCTION EAU

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2019	25%	MONTANT A RETENIR
2188	Autres immobilisations corporelles	36 596,48 €	9 149,12 €	9 149,12 €
TOTAL		36 596,48 €		9 149,12 €

ORDURES MENAGERES - TEOM

Chapitre 20 -Immobilisations Incorporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2019	25%	MONTANT A RETENIR
2031	Frais d'études	90 000,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €
TOTAL		90 000,00 €		22 500,00 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2019	25%	MONTANT A RETENIR
2158	Autres installations	26 200,00 €	6 550,00 €	6 550,00 €
2182	Matériel de transport	447 125,00 €	111 781,25 €	111 781,25 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000,00 €	500,00 €	500,00 €
2184	Mobilier	1 000,00 €	250,00 €	250,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
TOTAL		481 325,00 €		120 331,25 €

ORDURES MENAGERES - REOM**Chapitre 21 - Immobilisations corporelles**

COMPTE	LIBELLES	MONTANT BUDGET 2019	25%	MONTANT A RETENIR
2135	Installation générales, agencements, aménagements	25 000,00 €	6 250,00 €	6 250,00 €
2182	Matériel de transport	63 875,00 €	15 968,75 €	15 968,75 €
2188	Matériel de transport	22 128,04 €	5 532,01 €	5 532,01 €
	TOTAL	111 003,04 €		27 750,76 €

ATELIERS RELAIS**Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles**

COMPTE	LIBELLES	MONTANT BUDGET 2019	25%	MONTANT A RETENIR
2031	Frais d'études	39 400,00 €	9 850,00 €	9 850,00 €
2033	Frais d'insertion	4 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	TOTAL	43 400,00 €		10 850,00 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTE	LIBELLES	MONTANT BUDGET 2019	25%	MONTANT A RETENIR
21318	Autres bâtiments publics	300 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
2111	Terrains nus	8 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
2132	Ommeubles de rapport	538 159,00 €	134 539,75 €	134 539,75 €
	TOTAL	846 159,00 €		211 539,75 €

VOTE**Vote au scrutin ordinaire :**

Pour : **64** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

